



01 - Ouverture de la séance

PROVINCE DE QUÉBEC

M.R.C. DE LOTBINIÈRE

MUNICIPALITÉ DE LA SAINT-GILLES

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Gilles, ce 28 mars à 19h30.

Sont présents à cette séance :

Siège # 2 M. Bruno Montminy

Siège # 3 Mme Huguette Robitaille

Siège # 4 Mme Carole Dubois

Siège # 5 M. Alain Roger

Siège # 6 M. Claude Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

Après la vérification du quorum, le maire déclare la séance ouverte.

01- Ouverture de la séance

Les points pour lesquels les conseillers ont été convoqués à une réunion extraordinaire:

1. Ouverture de la réunion
2. Gestion de l'absence du directeur des travaux publics
3. Acceptation des rues Sirius et Atlas
4. Moyens de pression pour la route 218
5. Période de Question
6. Levée de l'Assemblée

02 - Gestion de l'absence du directeur des travaux publics

02 - Gestion de l'absence du directeur des travaux publics

Une proposition de retour au travail sera faite au directeur des travaux publics et sera adoptée à la réunion du conseil du 4 avril s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-03
77**

03 - Acceptation des rues Sirius et Atlas (phase 3)

03 - Acceptation des rues Sirius et Atlas (phase 3)

Suite à la demande de verbalisation des rues de la phase 3 du développement des Étoiles, soit les rues Sirius et Atlas, il est proposé par Alain Roger, appuyé par Carole Dubois,

de procéder à la verbalisation aux conditions suivantes :

- Faire un rechargement de gravier sur fond de rue (0 - 3/4)
- Rehausse de puisard à ajuster
- Nivelier les abords de rue après le dégel
- Faire établir les servitudes par le notaire et travaux d'arpentage à compléter
- Faire installer les poteaux et fils électriques par Hydro Québec et fournir échéancier à la municipalité
- Fournir à la municipalité le plan d'implantation de la rue et des conduites d'aqueduc et d'égout;
- Aménager une virée au bout de la rue pour la charrue et gros véhicules

Le promoteur reste responsable de la rue tant que les travaux ne seront pas complétés.

émission des permis :

- Au fur et à mesure que les services d'Hydro Québec seront rendus;

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

**2011-03
78**

04 - Plan d'action - Route 218

04 - Plan d'action - Route 218

Condéranant les démarches effectuées pour obtenir la participation financière du gouvernement provincial pour la réfection et l'entretien de la route 218;

Considéranant l'assemblée publique tenue le 21 mars avec les citoyens de Saint-Gilles;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Claude Blais, d'adopter le plan d'action suivant :

1- Un communiqué est acheminé aux médias régionaux pour informer les intéressés de l'interdiction à venir si le gouvernement ne participe pas au financement du projet de réfection.

2- Une pétition préparée et signée par les transporteurs est acheminée au directeur du MTQ, et aux élus provinciaux concernés.

3- Une démarche de sensibilisation des transporteurs régionaux est mise en œuvre. Les personnes sont mandatées pour intercepter les camions, distribuer des tracs et faire signer la pétition (semaine du 18 avril).

4- La municipalité débute les travaux de réfection de ponceaux, détourne les automobiles et retourne les camions (semaine du 25 avril, d'une durée indéterminée).

5- La pétition est acheminée par les transporteurs au bureau du ministre des transports (mobilisation des camionneurs).

6- La municipalité procède à la réparation de la route et applique le NO TRUCK.

7- Dès que le gouvernement conclue une entente avec la municipalité l'interdiction est levée.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

05 - Période de questions

5- PÉRIODE DE QUESTIONS :

Aucune question

06 - Clôture et levée de la séance

7 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Huguette Robitaille que cette séance extraordinaire soit levée à 21h15.

Robert Samson, maire

Lucie-Marie De Blois, dir. gén. & sec. trés.